

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

Composante Niger

Contexte

Le Niger est membre de l'OMC depuis 1996 et s'est inscrit dans une démarche volontaire et résolue d'intégration commerciale régionale. Cependant, le pays a des échanges commerciaux structurellement déficitaires et ses exportations sont extrêmement concentrées. En effet, l'indice de concentration de marché Hirschman Herfindahl (WITS-UNSD Comtrade, 2020 affiche une valeur de 0,56 sur une échelle de 0 à 1. Ce qui montre que les exportations sont concentrées sur très peu de marchés. Par ailleurs, il est important de souligner que le Niger est doté d'une variété des produits de base susceptibles de créer des avantages comparatifs et de susciter l'intérêt des investisseurs. Toutefois, le pays souffre d'un manque d'opportunité d'export vers le marché africain (2 % seulement des exportations mondiales et 9 % des exportations intra-africaines sont destinées à des pays africains non-membres de la CEDEAO, TRALAC 2020).

L'Accord de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) constitue une aubaine pour le Niger afin d'exploiter son potentiel d'exportation vers les marchés africains et faciliter son intégration dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales.

Le Niger a ratifié l'accord de la ZLECAf le 08 juin 2018, traduisant ainsi un engagement politique et économique fort en faveur de l'intégration africaine.

H.E. M. Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger a été nommé en 2015 Leader et Champion de la ZLECAf et a depuis rendu compte aux réunions de l'Assemblée de l'Union Africaine (UA) des progrès réalisés jusqu'à présent sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

Notre approche

L'Accord de la ZLECAf est l'un des projets phares du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA "Africa We Want". L'accord a été signé par 54 des 55 États membres de l'UA le 21 mars 2018 et est entré en vigueur le 30 mai 2019. Depuis et jusqu'à la date du 03 mai 2022, 43 pays des 54 signataires ont déposé leurs instruments de ratification auprès de l'UA et sont qualifiés comme « États parties de la ZLECAf ».

Nom du projet	Programme d'appui à la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf)
Commettant	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)
Agence d'exécution principale	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Partenaire politique	Ministère du Commerce
Budget total du programme	48 millions d'euros à partir d'Octobre 2021
Budget de la composante Niger	Jusqu'à 1 million d'euros
Durée	08/2021 – 08/2024

Le Programme d'appui à la ZLECAf de la GIZ auprès de l'UA, mandaté par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), fournit des services de conseil sur des questions de politique commerciale. Outre le soutien des négociations sur le Commerce des Biens et des Services de la phase I de l'Accord, le Programme appuiera les négociations en cours de la phase II portant sur l'investissement, la concurrence, la propriété intellectuelle et le commerce électronique. Le Programme suit donc une approche à trois niveaux : continental, régional et national.

Au niveau continental, ledit Programme soutient l'UA à Addis Abeba-Ethiopie, en particulier le Département du Développement économique, du Commerce, du Tourisme, de l'Industrie et des





Contact

Ibrahim Alha Manomi
ibrahim.alhamanomi@giz.de
 T +22787509199

Minéraux (DCTIM) et le Secrétariat de la ZLECAF à Accra-Ghana dans les négociations en cours sur la ZLECAF et dans la mise en œuvre de l'Accord y relatif.

Le programme GIZ-ZLECAF concentre son soutien sur les domaines clés suivants :



Renforcement des institutions de pilotage stratégique et de coordination aux niveaux continental, régional et national



Faciliter les négociations sur la libéralisation du commerce des services



Renforcement des capacités de mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du commerce des marchandises



Soutenir la préparation de la deuxième phase des négociations, en particulier sur l'investissement, la politique de la concurrence et le commerce numérique



Promouvoir des approches de **durabilité sociales, écologiques, participatives** pour les négociations commerciales et la mise en œuvre de la ZLECAF

Objectif de la composante Niger

L'Accord de la ZLECAF met à travers ses protocoles un système de règles visant à garantir une concurrence ouverte, loyale et exempte de distorsions, impliquant in fine une libéralisation progressive et négociée du commerce mutuellement avantageux entre les Etats Parties. Ainsi, le Projet a pour objectif de soutenir le Ministère du Commerce dans les négociations des différentes phases de l'Accord ZLECAF ainsi que dans sa mise en œuvre.

Structure de partenaires

Le Ministère du Commerce est le principal partenaire politique du Projet GIZ-ZLECAF au Niger. A ses côtés, le Projet travaille avec

d'autres structures concernées dans les négociations et la mise en œuvre de l'Accord ZLECAF. Il s'agit à titre illustratif du Ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des Jeunes, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Niger, et le Ministère des Finances à travers la Direction Générale des Douanes.

Défis

La pleine participation du Niger aux échanges intra-africains ainsi que la mise en œuvre de l'Accord instituant la Zone de Libre Échange suscitent des défis à la fois multiformes et complexes pour le pays. En effet, pour tirer pleinement profit de la ZLECAF, le Niger doit répondre aux défis suivants : la faible diversification de l'économie, la faiblesse de l'entrepreneuriat, le faible développement des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales, industrielles et minières, le problème du financement et le faible développement des infrastructures économiques.

Par ailleurs, le défi de l'appropriation de l'Accord ZLECAF par le secteur privé est un impératif. Sans une appropriation de la ZLECAF par les entreprises locales qui sont dans la production, la transformation et la commercialisation, les objectifs ainsi que les résultats attendus par le Niger seront virtuels. Par ailleurs, le Niger fait face à des troubles sécuritaires qui rendent inaccessibles certaines contrées du pays pour l'implémentation des activités.

Exemple sur terrain

Avec le soutien du Projet d'appui à la mise en œuvre de la ZLECAF de la GIZ, plusieurs ateliers de renforcements des capacités des membres des Groupes Techniques de Travail dans le cadre des négociations des différents protocoles de l'Accord ZLECAF ont été organisés. Ces formations sont suivies des études qui servent à dégager les positions offensives et défensives du Niger dans le cadre des négociations des protocoles de la ZLECAF. En plus, des formations et sensibilisations ont été organisées au profit du secteur privé dans diverses thématiques telles que : la préparation à l'exportation, les règles d'origine et la Propriété Intellectuelle.

Publié par: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
 Siège de la société : Bonn et Eschborn, Allemagne
 GIZ AU Bureau de Liaison
 Svenja Ossmann

Version: Octobre 2022

Photos : GIZ : page 1 & 2
 GIZ : Ibrahim Alha Manomi, page 1 & 2

Auteur : Ibrahim Alha Manomi

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Pour le compte du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

En coopération avec



